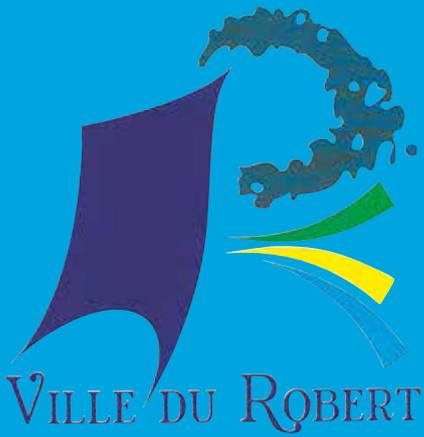


Ville du Robert

Bulletin Municipal

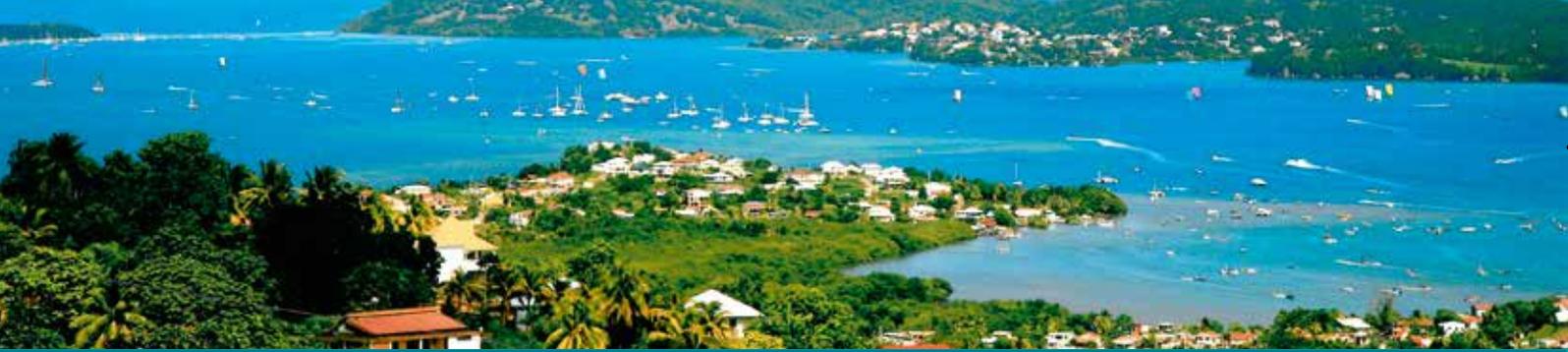
N° 7

Trimestriel - Octobre 2015



Le ROBERT, une ville qui réussit

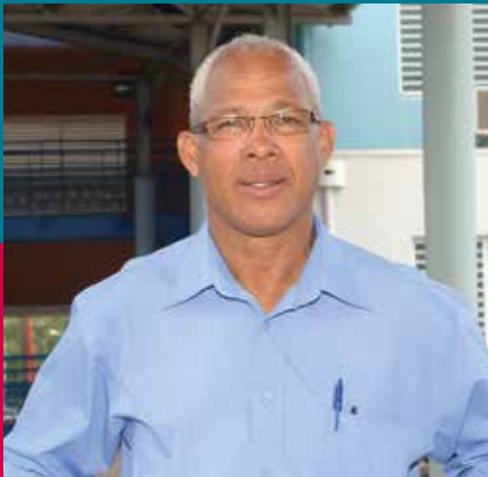




le mot du Maire

2

Bulletin Municipal de la Ville du Robert



La dynamique de la réussite est en marche

C'est tout auréolée d'une onzième victoire au tour de la Martinique des yoles rondes que la ville du Robert a vécu la fin des vacances. Une victoire synonyme de maîtrise, de dépassement de soi, de sérénité, d'abnégation, de solidarité... des valeurs que véhicule la yole ronde et qui doivent toujours nous animer dans notre vie quotidienne pour un meilleur VIVRE ENSEMBLE.

Qu'il me soit donc permis, en votre nom à tous, de féliciter chaleureusement Félix Mérine et son équipage mais également les quatre autres équipages de la Ville qui font notre fierté.

La rentrée scolaire qui vient de s'effectuer a été également une réussite. En effet, la Ville a pu accueillir dans d'excellentes conditions les 2 245 élèves inscrits au sein de nos treize écoles primaires. C'est toujours un pari audacieux que nous prenons chaque année à pareille époque avec la communauté scolaire.

Nous avons aussi réussi la rentrée sportive et culturelle de nos nombreuses associations qui ne cessent d'animer cette ville tout au long de l'année. La journée « Portes ouvertes » du monde associatif robertin a de nouveau connu un énorme succès populaire qui témoigne de l'intérêt et de la reconnaissance des parents pour la qualité des activités proposées par nos associations. Au nom de la population, je leur adresse mes remerciements et mes félicitations.

Parallèlement, nous avons poursuivi, au même rythme, les travaux structurants de la cité et d'amélioration des conditions d'existence de la population. Comme chacun peut le constater, la Ville est en chantier et si je m'excuse auprès de vous pour la gêne momentanée occasionnée par ces nombreux travaux, je me réjouis de pouvoir, dans les prochains mois, mettre à votre disposition la nouvelle école primaire de Moulin à Vent, le

silo à glace pour les marins pêcheurs mais surtout l'innovante station d'épuration de Ponthaléry qui constitue un véritable outil pour la maîtrise de la santé publique et de la protection de l'environnement.

La dynamique de la réussite est en marche au Robert, grâce à une parfaite maîtrise de nos finances, mais grâce surtout à des choix judicieux de notre conseil municipal.

Mais notre réussite résulte surtout de la qualité et de l'investissement de nos personnels qui, de plus en plus, développent des « savoir-faire » hors du commun, en termes d'organisation de grands événements et de gestion des délais de réalisation de chantiers. Qu'ils en soient remerciés en votre nom à tous.

Par contre, nous n'avons pas prévu cette invasion massive de sargasses sur notre littoral, qui semble vouloir persister. Mais, nous poursuivons quotidiennement le ramassage avec nos faibles moyens dans l'attente de renforts plus adaptés venant des services de l'État et des Collectivités locales.

D'ailleurs, nous avons demandé au gouvernement français de décréter l'état de catastrophe naturelle pour notre commune, afin de permettre aux assurances d'indemniser les personnes victimes de dommages collatéraux au niveau de leurs biens et leur santé.

Je conclus en remerciant la population pour la confiance qu'elle témoigne à ses élus. C'est notre force pour continuer à vous servir.

Alfred Monthieux,
Maire et Conseiller Général du ROBERT





Alfred MONTHEUX
Maire
Cerc. d'Unionville



Fanel FRANCIS HAUGRAIN
Tel. adjoint
Énergie/air



Danielle ABOT épouse NOMEI
Séne adjointe
Professionaire des affaires



Claude BELLÉNE
Séne adjoint
Fonctionnaire territorial



Josée LINARD
Maire adjointe
Retraite



Wilford HARRIS
Séne adjoint
Énergie/air



Françoise SAVY
Séne adjointe
Coordinatrice de la division éducation



Christian VERNEUIL SAINTE LUCE
Séne adjoint
Énergie/air



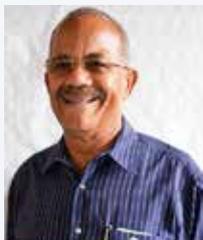
Gwilym LONTE
Séne adjoint
Chargé de développement



Jean Paul (dit Polo) ALBIN
Séne adjoint
Retraite



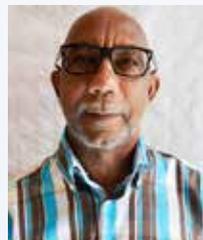
Gladys COLEB
Téne adjointe
Fonctionnaire territoriale



Robert BROTA
Conseiller municipal
Retraite



Ernie GARCIN
Conseiller municipal
Énergie/air



Fred MUKAM MATHIE ROSE
Conseiller municipal
Retraite



Maryse ALBIP épouse RANGELY
Conseillère municipale
Retraite



Frotroy MARIE MADELINE
Conseiller municipal
Agent de la C.A.F.



Jules MAXIM
Conseiller municipal
Agent technique



Nils GARDAS
Conseiller municipal
Agent hospitalier



Josée FELLINE
Conseillère municipale
Croix-Rouge



Marie Evelynne MARIE LUCE
Conseillère municipale
Fonctionnaire territoriale



Julia GLANNY
Conseillère municipale
Cadre hygiéniste



Robert DULYBOS
Conseiller municipal
Fonctionnaire territorial



Lynn LÉROS
Conseillère municipale
Cadre administratif



Marlene CONDORIS
Conseillère municipale
Fonctionnaire territoriale



Mickaël MATHÉLY
Conseiller municipal
Conseiller



Laura LITADIER épouse VILLET
Conseillère municipale
Généraliste de la clinique d'Accueil



Marie Hélène BAUM
Conseillère municipale
Chef de projet



Annie LARRY MONTHEUX
Conseillère municipale
Coordinatrice d'équipe



Félix GINEAU
Conseiller municipal
Retraite



Chantal MATHAN
Conseillère municipale
Maire de l'unionville



Sylvain HOCHS
Conseiller municipal
Énergie/air



Sylvie RACHEL MORAIS
Conseillère municipale
Chef de projet



Tania COLOMBO
Conseillère municipale
Fonctionnaire territoriale



Jovanny WILLIAM
Conseiller municipal
Ancien



Lucien SAINTE ROSE
Conseiller municipal
Fonctionnaire territorial



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Education

NOMEL Danielle
VILLET Laura
GARCON Emile
GLANNY Julia
BELLUNE Claude
SAVY Franceska
MAIGNAN Chantal

Urbanisme et Aménagement

VERNEUIL-SAINTE-LUCE Christian
DULYMOIS Robert
COLER Gwladys
NOMEL Danielle
FRANCOIS-HAUGRAIN Farell
GLANNY Julia
WILLIAM Jiovanny

Affaires Sociales et Solidarité

RANGOLY Maryse
ALBIN Jean-Paul
BAUR Marie-Hélène
LEGROS Lyvia
MAXIMIN Jules
MONTHIEUX Annie-Laure
RACHEL-MERINE Sylvie

Développement Durable, Environnement

DULYMOIS Robert
SAVY Francesca
LEGROS Lyvia
BAUR Marie-Hélène
MONTHIEUX Annie-Laure
BIROTA Belfort
WILLIAM Jiovanny

Cadre de vie, hygiène et santé publique

SAVY Francesca
GARCON Emile
MARIE-MAGDELEINE Patrice
FELIXINE Joëlle
MARIE-LUCE Marie-Evelyne
RANGOLY Maryse
RACHEL-MERINE Sylvie

Sport, jeunesse et vie associative

BELLUNE Claude
LINORD Joëlle
CAPGRAS Nikita
MARTHELY Mickaël
VILLET Laura
NOMEL Danielle
HOCHE Sylvain



Culture, loisirs, fêtes et cérémonies

HARNAIS Wiltord
ALBIN Jean-Paul
CAPGRAS Nikita
FELIXINE Joëlle
CONDORIS Marlène
MONTHIEUX Annie-Laure
MAIGNAN Chantal

Développement économique

BIROTA Belfort
MARTHELY Mickaël
NOMEL Danielle
LONETE Quelly
FELIXINE Joëlle
MIRAM-MARTHE-ROSE Fred
MAIGNAN Chantal

Travaux et équipements

COLER Gwladys
MAXIMIN Jules
BELLUNE Claude
FRANCOIS-HAUGRAIN Farell
CONDORIS Marlène
DULYMOIS Robert GINEAU Félix

Ressources Humaines

ALBIN Jean-Paul
HARNAIS Wiltord
LONETE Quelly
GLANNY Julia
LEGROS Lyvia
COLER Gwladys
COLOMBO Tania

Finances

FRANCOIS-HAUGRAIN Farell
LINORD Joëlle
DULYMOIS Robert
MARIE-LUCE Marie-Evelyne
MAXIMIN Jules
VERNEUIL-SAINTE-LUCE Christian
COLOMBO Tania





LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



2014, année du changement...

La Communauté de Communes du Nord de la Martinique devient « CAP Nord Martinique », la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique. La ville du Robert est représentée par 12 conseillers.

Communication

LONETE Quelly
LINORD Joëlle
HARNAIS Wiltord
MARIE-MAGDELEINE Patrice
NOMEL Danielle
CAPGRAS Nikita
MAIGNAN Chantal

Agriculture, pêche, élevage aquacole

MARTHELY Mickaël
CAPGRAS Nikita
BAUR Marie-Hélène
DULYMOIS Robert
MIRAM-MARTHE-ROSE Fred
BIROTA Belfort
WILLIAM Jiovanny

Logement et Habitat

LEGROS Lyvia
MARIE-LUCE Evelyne
RANGOLY Maryse
SAVY Franceska
COLER Gwladys
VERNEUIL-SAINTE-LUCE Christian
GINEAU Félix

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide la création d'une Commission de Sécurité composée de conseillers municipaux et des représentants non élus comme suit :

Conseillers municipaux Elus :

LINORD Joëlle
FRANCOIS-HAUGRAIN Farell
HARNAIS Wiltord
MIRAM-MARTHE-ROSE Fred

Non élus :

Chef du Centre d'Incendie et de Secours
Chef de la Police municipale
Chef de la Brigade de gendarmerie
Représentant du Service sécurité et réglementation
Représentants des établissements scolaires

1 - MONTHIEUX Alfred (Président de CAP NORD MARTINIQUE)

Commission prospective, suivi et évaluation des projets

2 - FRANCOIS-HAUGRAIN Farell

Commission environnement (collecte et prévention déchets), gestion des milieux

3 - NOMEL Danielle

Commission culture et patrimoine

4 - BELLUNE Claude

Commission culture et patrimoine
Commission Énergie, PCET (Plan Climat Energie Territorial...)

5 - LINORD Joëlle

Commission Développement social territorial et politique de la ville
Commission transport et politique du déplacement

6 - SAVY Franceska

Commission Insertion et Emploi

7 - VERNEUIL Christian (7ème Vice-président)

Commission développement économique (entreprises, pépinière d'entreprises, zones d'activités économiques, tourisme...)
Commission développement rural et agricole (zones agricoles protégées...)
Commission Littoral, mer, pêche
Commission aménagement du territoire, habitat, infrastructures

8 - LONETE Quelly

Commission environnement (collecte et prévention déchets), gestion des milieux
Commission Communication et événements

9 - COLER Gwladys

Commission Littoral, mer, pêche
Commission prospective, suivi et évaluation des projets

10 - BIROTA Belfort (14ème Vice-président)

Commission Littoral, mer, pêche
Commission transport et politique du déplacement

11 - MAIGNAN Chantal

Commission Coopération régionale décentralisée

12 - WILLIAM Jiovanny

Commission Énergie, PCET (plan climat énergie territorial...)



LES REPRESENTATIONS DE LA VILLE A L'EXTERIEUR

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Titulaires

MARIE-MAGDELEINE Patrice
RANGOLY Maryse

Suppléants

BAUR Marie-Hélène
COLER Gwladys

Syndicat Mixte d'Electricité de Martinique (SMEM)

Titulaires

MAXIMIN Jules
FRANCOIS-HAUGRAIN Farell
BELLUNE Claude

Suppléants

LONETE Quelly
GLANNY Julia
MARIE-LUCE Marie-Evelyne

Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole (LEPA) :

DULYMOIS Robert
VERNEUIL-SAINTE-LUCE Christian

Caisse des Ecoles du Robert :

NOMEL Danielle
GARCON Emile

Paul SYMPHOR (Collège)

Titulaires

VILLET Laura
CAPGRAS Nikita
RANGOLY Maryse

Suppléants

VERNEUIL-SAINTE-LUCE Christian
LEGROS Lyvia
LINORD Joëlle

Robert III (Collège)

Titulaires

COLER Gwladys
CONDORIS Marlène
ALBIN Jean-Paul

Suppléants

VERNEUIL-SAINTE-LUCE Christian
LEGROS Lyvia
FRANCOIS-HAUGRAIN Farell

Constant LERAY (Collège)

Titulaires

DULYMOIS Robert
HARNAIS Wiltord
MONTHIEUX Annie-Laure

Suppléants

SAVY Franceska
FELIXINE Joëlle
GLANNY Julia

Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM)

Titulaire

MARTHELY Mickaël

Suppléant

BAUR Marie-Hélène

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique

Titulaire

HARNAIS Wiltord

Suppléant

LONETE Quelly

Mission Locale Nord Martinique :

GLANNY Julia

Association La Sainte-Famille (Crèche) :

BELFORT Birota

Syndicat des Communes du Nord Atlantique de la Martinique (SCNA)

Titulaires

MIRAM-MARTHE-ROSE Fred
LONETE Quelly

Suppléants

NOMEL Danielle
CAPGRAS Nikita

Service Départementale Incendie et Secours (SDIS)

BELLUNE Claude

Crèche de Moulin à Vent :

SAVY Franceska

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement :

COLER Gwladys

Office Municipal de la Culture et des Loisirs du Robert :

GLANNY Julia
NOMEL Danielle
CONDORIS Marlène
HARNAIS Wiltord
CAPGRAS Nikita
LEGROS Lyvia

Office de Tourisme du Robert :

MIRAM-MARTHE-ROSE Fred
LONETE Quelly
FELIXINE Joëlle
MARIE-LUCE Marie-Evelyne

EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) :

MONTHIEUX Alfred
RANGOLY Maryse
BELLUNE Claude

Hôpital du François :

SAVY Franceska





Education



Les *Nouvelles Activités Périscolaires* (NAP)

La réforme des rythmes scolaires introduite par le ministère de l'Éducation nationale a modifié l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires (décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013). Aussi, à la rentrée scolaire de septembre 2014, la Caisse des Ecoles du Robert a mis en place de Nouvelles Activités Périscolaires. La conception des NAP ne s'est pas faite sans appréhension et sans difficultés, mais 9 mois après, le constat est là; nos efforts ont porté leurs fruits, auprès des enfants et de nos différents partenaires. Ainsi, à côté de l'école et de la famille, les Nouvelles Activités Périscolaires contribuent à la réussite éducative des enfants et favorisent leur plaisir d'apprendre, tout cela à travers des activités ludiques.

Quelques chiffres :

95 % des enfants scolarisés sont inscrits aux NAP, soit environ 2180 enfants.

Quand ont lieu les NAP ?

Les NAP ont lieu le jeudi de 13 à 16 heures, sur les 13 écoles publiques de la ville. Elles sont gratuites et facultatives. Toutefois, par souci d'organisation et de sécurité, l'inscription des enfants aux NAP est obligatoire.

Quelles activités sont proposées aux enfants ?

- SPORT : Handball - VTT - Tennis - Football - Basket - Rugby - Natation
- LUDIQUE : Jeux intérieurs/extérieurs, échecs, autres jeux de société

- CITOYENNETÉ : Éducation à la santé, premiers secours, permis piéton, jardinage
- CULTURE : Activités artistiques et autour du livre, conte, expression musicale, danse traditionnelle.

Comment s'organisent les NAP ?

Les activités sont organisées par périodes, de vacances à vacances. En fonction des activités, les enfants peuvent participer à 2 ateliers par période.

Une attention particulière est portée aux enfants de moins de 6 ans, afin qu'il y ait un équilibre entre leur temps de repos et les activités qui leur sont proposées.

Les activités organisées pour les enfants de maternelle contribuent à favoriser leur motricité et l'apprentissage de la vie collective.

Qui encadre les NAP ?

Les enfants sont pris en charge par des animateurs, des ATSEM, des éducateurs sportifs, des parents bénévoles et des partenaires extérieurs, qualifiés dans leurs compétences.

En cette rentrée scolaire 2015, nous avons trouvé notre rythme de croisière et nous allons intensifier nos efforts pour faire des NAP un temps éducatif fort dans la vie des enfants.

Vous aussi, vous pouvez contribuer à la réussite des NAP, en vous rendant disponible pour accompagner les enfants lors de déplacements et pour proposer des activités dont vous maîtrisez la technique.

> Pour tout renseignement, merci de contacter la Caisse des Ecoles au 05 96 65 10 61

QUELQUES CHIFFRES RENTRÉE SCOLAIRE 2015 / 2016

Les effectifs dans les écoles

- Maternelle de Moulin à Vent : 161 élèves
- Maternelle de Mansarde : 133 élèves
- Maternelle de Cité Lacroix : 193 élèves
- Maternelle Simone Branglidor du Vert-Pré : 106 élèves
- Ecole élémentaire Victor Jean-Michel de Chapelle Villarsan : 64 élèves
- Ecole élémentaire Edgard Labourg : 205 élèves
- Ecole élémentaire Couronnée Lourel de Café : 173 élèves
- Ecole primaire Léo Adélaïde de Fonds Brûlé : 86 élèves
- Ecole primaire Robert Platon de Duchesne : 66 élèves
- Ecole primaire Laure Marmont : 237 élèves
- Ecole primaire Hector Sainte Rose de Mansarde : 268 élèves
- Ecole primaire de Pointe Lynch : 297 élèves
- Ecole primaire Occuline Amazan du Vert-Pré : 256 élèves

Quoi de neuf au Robert ?

La Ville du Robert réalise des **aménagements et des équipements en « gros jeux »** dans divers domaines afin d'améliorer le cadre de vie de sa population. Cette rubrique vous aidera à suivre l'évolution de notre ville. C'est le cas ici pour ce qui concerne l'aménagement du territoire et les travaux d'urgence.



Stabilisation et aménagement du talus du chemin « Kay Béa » à Augrain



Equipement « gros jeux » de la crèche municipale de Pointe Savane



Travaux de pose d'un silo à glace écaïlle et d'une chambre froide de stockage pour les pêcheurs



La nouvelle école élémentaire de Moulin à Vent



Aménagement du bord de mer. Jonction entre la place des Cités Unies et l'espace Lison Marie Magdeleine





Rénovation de la cuisine centrale

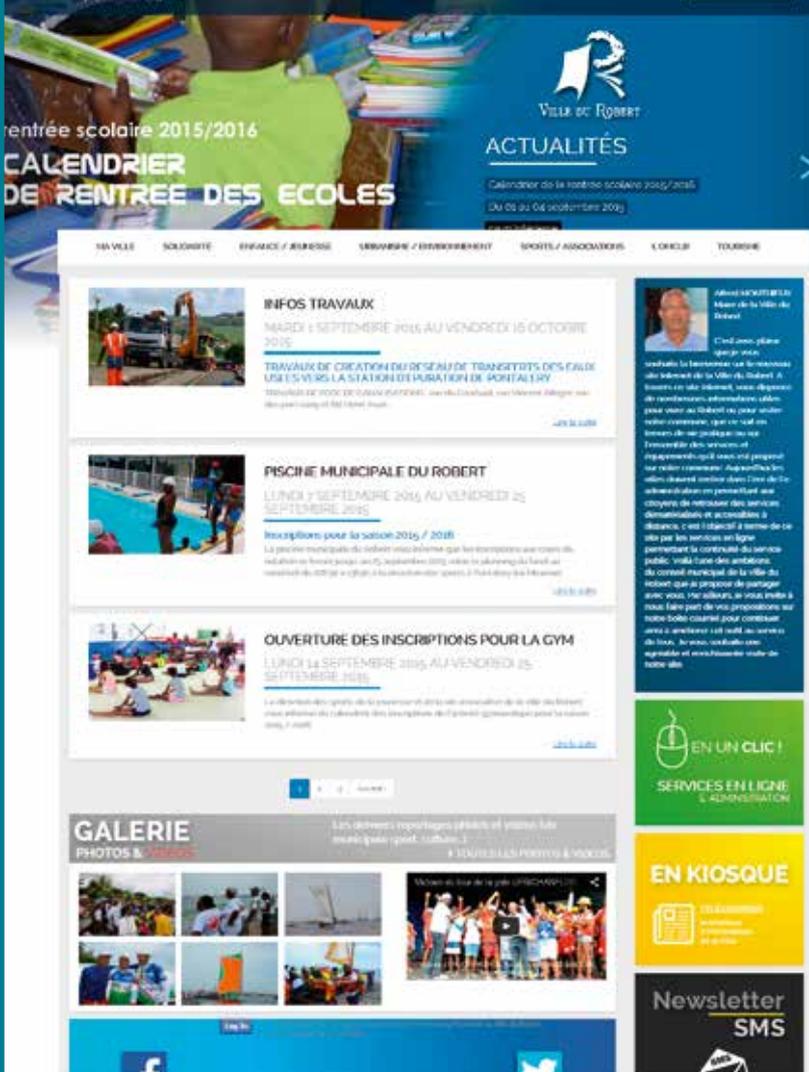


Réfection de l'école maternelle du Vert-Pré



Construction de la station d'épuration de Ponthaléry





Bientôt la possibilité de **PAYER EN LIGNE** directement la restauration scolaire de vos enfants, les activités périscolaires et extrascolaires, la gym, la piscine, les sports nautiques, etc. Nous vous en dirons plus, restez à l'écoute.

www.ville-robert.fr

e-administration

Le nouveau *site internet* de la ville

A travers ce site Internet (inclues des pages dédiées à l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs du Robert et à l'Office de Tourisme du Robert), vous disposez de nombreuses informations utiles pour vivre au Robert ou pour visiter notre commune, que ce soit en termes de vie pratique ou sur l'ensemble des services et équipements qu'il vous est proposé sur notre commune.

Aujourd'hui les villes doivent rentrer dans l'ère de l'e-administration en permettant aux citoyens de retrouver des services dématérialisés et accessibles à distance. C'est l'objectif à terme de ce site par les services en ligne permettant la continuité du service public.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VILLE

Pour une plus grande simplicité et un gain de temps dans vos démarches, le

Maire a souhaité la modernisation des services municipaux afin qu'ils vous donnent accès désormais à de nombreux services en ligne. Ainsi, 33 démarches habituellement effectuées en mairie sont désormais réalisables de n'importe où en cliquant sur le pavé « EN UN CLIC » sur le nouveau site Internet de la ville du Robert.



Sont concernés les services tels que :

- la caisse des écoles,
- le service patrimoine,

- le service des sports et de la jeunesse,
- le service éducation,
- le service état civil,
- le service sécurité et réglementation,
- la bibliothèque municipale,
- le service urbanisme,
- le service cadre de vie,
- la logistique,
- le service ressources humaines.

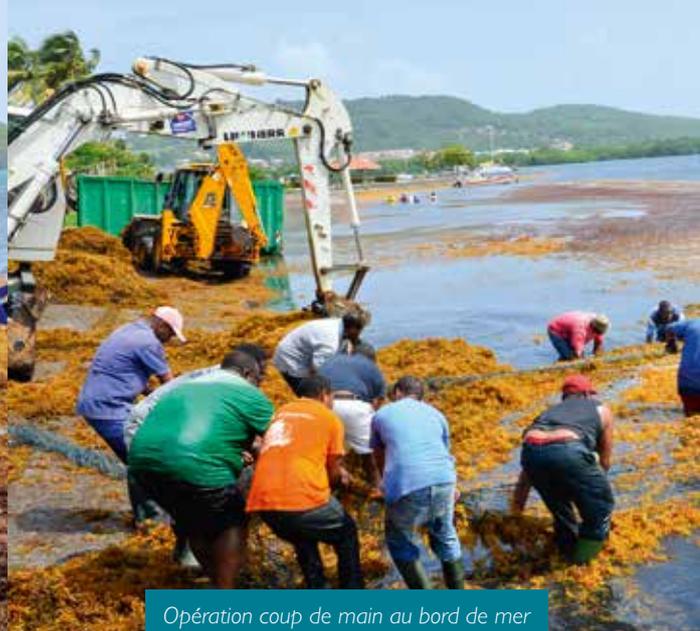
Vous pourrez ainsi télécharger le formulaire lié à votre demande le compléter et joindre les éventuelles pièces complémentaires, pour nous les envoyer. Tout cela depuis votre écran d'ordinateur. La demande étant immédiatement reçue par nos services nous pourrons la traiter dans de meilleurs délais.

Nous vous attendons nombreux sur ces nouveaux services en ligne et vous souhaitons une agréable visite sur le nouveau site de la ville.





Enlèvement avec le TRUXTOR à Pointe Savane



Opération coup de main au bord de mer

Environnement



Invasion du littoral par *les algues sargasses*

Depuis 2011 suite à l'invasion du littoral robertin par les algues sargasses, la ville du Robert doit faire face à de nombreuses doléances des administrés. Ceux-ci se plaignent des nuisances olfactives dues à la décomposition des algues brunes qui est à l'origine de troubles sur leur santé. À cela s'ajoutent d'importantes pertes de biens matériels (électroménager, ordinateurs, téléphones, bijoux), voire poussant même certains riverains à abandonner leur domicile. Le Maire du Robert a entrepris plusieurs actions dont les plus importantes se résumant ainsi :

- Nettoyage journalier des sites les plus touchés (Baie Coco, Pointe Larose, Four à Chaux, Ponthaléry, Courbaril, Front de mer, Pointe Lynch, Pointe Fort, Pointe Melon, Pointe Savane, Baie Cayol, Pointe Jean Claude) par des agents municipaux renforcés ensuite par le concours d'entrepreneurs privés et de quelques bénévoles qui ont organisé deux opérations de ramassage d'algues, le week-end.

Mais face à l'ampleur du phénomène et malgré le courage extraordinaire des équipes techniques municipales, nous n'avons pas pu faire face humainement à l'ampleur du phénomène. Ce qui a conduit Monsieur le Maire à faire appel aux services de l'État pour une mise à disposition de matériels adaptés et des militaires du RSMA qui ont nettoyé le site de Ponthaléry où ils ont rencontré les pires difficultés, du fait de l'enclavement de la zone des cinquante pas. Il convient de noter que la ville a bénéficié du soutien logistique de CAP Nord pour l'évacuation des algues récoltées avec des camions.

- Expérimentations :

- > LETRUXTOR : c'est une petite machine amphibie capable d'extraire les algues dans l'eau pour les mettre sur le rivage. Expérience concluante.
- > BATEAU A FOND PLAT avec un système de filet afin de pêcher les sargasses dans la baie. Expérimentation faite au niveau du port de l'Usine Reynoird
- > LE BIG FLOT : c'est une machine amphibie. Malheureusement elle n'était pas adaptée au ramassage des sargasses en raison de son tonnage.
- > Les pelles hydrauliques « long bras » et tractopelles

La ville du Robert, de 2011 à 2015, a pris en charge les coûts des enlèvements des sargasses. Une journée d'enlèvement s'élève à 3000 € pour un site.

- **Fermeture par arrêté municipal des établissements scolaires en contact direct** avec l'hydrogène sulfuré (LP de Four à Chaux, Collège Robert III, Écoles de Mansarde, École de Four à Chaux, École de Pointe Lynch, Maternelle Cité La Croix, crèche de Mansarde). Après une énième rencontre en Préfecture, Monsieur le Maire a pris un arrêté interdisant à la population l'accès aux sites les plus sensibles.
- **Demande de déclaration de l'état de catastrophe naturelle** (qui a été refusée) par lettre à l'attention du Président de la République, du Premier Ministre, de la Ministre de l'Écologie, de la Ministre des Outre-mer, des deux sénateurs, des quatre députés de la Martinique. Cette procédure aurait permis aux personnes concernées de se rapprocher de leur compagnie d'assurances pour l'indemnisation de la perte de leurs biens assurés.
- **Demande de contrôle sur les mesures quotidiennes d'hydrogène sulfuré** sur les espaces de persistance de pics de pollution, à réaliser par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- **Demande d'octroi d'une aide exceptionnelle en faveur des personnes victimes** de cette catastrophe, auprès des plus hautes instances de l'État. Monsieur le Maire a ajouté une demande d'exonération de la nouvelle taxe à verser à l'État par les propriétaires qui ont fini de payer leur logement.
- **Demande au Président de la République d'initier des travaux liés à la recherche scientifique** des causes et conséquences du phénomène.
- **Mise en place d'une brigade verte** : A la demande du Maire la ville du Robert bénéficie de 20 emplois créés par l'État pour la collecte des sargasses sur le territoire

À ce jour, le Maire du Robert attend des réponses de l'État concernant la mise en place des processus de ramassage pérennes, notamment la mise à disposition de barrages flottants et de bateaux spécialisés dans le ramassage au large.

TOUR DES YOLES 2015 :

Lettre du Maire au Président de la Fédération des Yoles Rondes de la Martinique

« Cessons de croire que l'on est tout blanc et l'autre tout noir »

Mon désaccord avec le président de la Fédération des Yoles Rondes de la Martinique portant sur les modalités d'organisation du Tour, s'est soldé par un protocole d'accord signé dans la soirée précédant le départ du Tour des yoles, en présence de mon conseil juridique, Me Philippe Edmond-Mariette et des présidents d'associations de yoles réunies à la Ferme Perrine.

Dès cette sortie de conflit, je me préparais à renouer de cordiales relations avec celui qui préside aux destinées du monde de la yole. Mais, grande fut ma surprise durant toute la semaine succédant la fin du Tour de constater que le président Alain Dédé avait manifestement décidé de sortir son bazooka médiatique pour régler ses comptes avec le monde politique et avec moi en particulier.

« Il faut que le monde politique et le monde économique sachent qu'ils n'ont pas à nous dire ce que nous devons faire » se plaisait-il à répéter. Puis, il se mit dans la peau du martyr, se souvenant « d'avoir été agressé verbalement dans plusieurs communes et notamment au Robert où le comportement de certaines personnes aurait frisé l'agression physique... ». Et le responsable désigné de tout cela, c'était le maire du Robert « en raison des propos tenus avant le Tour ». Ces graves accusations à mon encontre sont sans fondement. Permettez-moi de rappeler que c'est le peuple qui a fait de moi le maire du Robert et qu'en retour je suis à son entière disposition pour la défense de ses intérêts. Le Robert est le berceau de la yole ronde car les compétitions nées entre les marins pêcheurs de la côte est (Robert François-Vauclin) se sont développées grâce à l'implication des maires de ces communes et du Robert en particulier.

La Ville du Robert a accueilli 9 des 31 tours dont 3 sur les 5 dernières années, plus de 50 % des courses de la saison 2014-2015.

La ville du Robert s'est, en outre, toujours acquittée de ses créances vis-à-vis de la Fédération des Yoles Rondes dans des délais raisonnables.

LA GENÈSE DU CONFLIT

Sollicité pour l'organisation de cette 31^{ème} édition par courrier du 30 juillet 2014, j'ai donné un accord de principe le 23 septembre en souhaitant avoir le cahier des charges pour la fin du mois de novembre afin de me permettre d'inscrire les dépenses générées au budget primitif 2015.

J'ai conditionné mon accord définitif à la prise en compte de trois propositions d'innovation ayant obtenu l'assentiment du président Dédé :

- Avancer au samedi soir la cérémonie de protocole pour permettre aux coureurs de mieux préparer la course du dimanche ;
- Remplacer le prologue par une vraie régata à l'exemple de ce qui avait été réalisé l'an dernier à Saint-Pierre.
- Emprunter la Passe de l'Ecurie, sans exigence de jour et de sens, tel que cela a été fait lors des 30 tours précédents, de façon à satisfaire les centaines de Robertins et de Martiniquais qui choisissent ce lieu mythique pour regarder passer les yoles à quelques mètres d'eux. Mes propositions n'avaient rien d'extraordinaire et ne pouvaient être considérées ni comme une injonction, ni comme une ingérence dans la définition des parcours et encore moins un diktat à caractère politique. L'organisation du Tour nécessite pour la ville un budget avoisinant les 300 000 euros, incluant notamment les frais de personnels et une contribution de 40 000 euros à la Fédération des yoles. Pour faire face à ces dépenses, la Ville s'est entourée de partenaires privés pour ne pas gréver le budget communal. Nous avons

tenu 7 réunions d'organisation du Tour avec le président assisté seulement d'un personnel de l'entreprise chargée de la communication, et plusieurs fois, notamment les 31 mars et 16 avril, mon adjoint au sport qui me représentait, Claude Bellune, a rappelé les propositions que j'avais formulées et jusque-là, aucune objection n'avait été faite en retour. Ce n'est que le mardi précédant le Tour que nous eûmes connaissance du tracé définitif. J'ai découvert avec stupefaction, que la Passe de l'Ecurie avait été supprimée sans la moindre justification et ceci en dépit de l'avis favorable de plusieurs patrons pour l'effectuer le lundi lors de l'étape Robert-Sainte Anne.

De plus, en lieu et place de la régata promise le dimanche 26 juillet, un « contre-la-montre » est sorti du chapeau du président Dédé qui l'a présenté comme la grande innovation du Tour, oubliant qu'avant lui, en 1987, son prédécesseur M. Georges Brival l'avait expérimenté au Marin, cela s'était révélé un échec. Les discussions étant dès lors impossibles avec le président de la Fédération, j'avais réuni en urgence un bureau municipal élargi la veille du Tour et considérant que la prestation proposée par le président Dédé ne correspondait pas aux engagements pris, mes collègues m'avaient demandé à l'unanimité de ne pas signer la convention avec la fédération des yoles rondes et de ne pas attribuer la somme de 40 000 euros prévue. La suite, on la connaît...

QUEL AVENIR POUR LA YOLE RONDE ?

Le président Dédé a annoncé que la pérennisation du Tour des yoles rondes passe obligatoirement par une maîtrise totale par l'organisateur des espaces aérien, maritime et terrestre des communes. Nous n'avons pas la même lecture des documents émanant de deux audits réalisés, l'un par un cabinet spécialisé, Cayrbe, financé à hauteur de 40 000 euros par le Conseil régional et, l'autre, par Amaury Sport Organisation (A.S.O.) commandé par la F. Y. R. M. contre un montant de 50 000 euros. Parmi les recommandations préconisées pour inscrire le Tour dans la pérennité, j'adhère aux propositions suivantes :

- Faire évoluer le modèle de collaboration et d'engagement des collectivités locales auprès du Tour des yoles
- Penser le parcours du Tour en fonction des villes hôtes
- Diversifier les étapes du Tour afin de rendre chacune singulière et améliorer la qualité du spectacle sportif
- Rapprocher les yoles du grand public pour accroître la dimension terrestre du Tour
- Nécessité de créer un véritable produit packagé et complet respectant les standards internationaux avec l'appui des professionnels du secteur touristique
- Créer une société commerciale autour de la Fédération des yoles rondes
- Bien appréhender la quadruple dimension politique, économique, sportive et événementielle du Tour. Je souhaite que les digneurs se taisent, que l'on retrouve la sérénité car la Fédération des yoles ne pourra rien sans le partenariat public/privé. Il est grand temps que chacun arrête de croire qu'il est tout blanc et l'autre tout noir, car une telle attitude nous priverait de la nécessaire remise en question pour garantir l'efficacité de nos actions. Je remercie tous ceux qui ont compris le sens de ma prise de position. Et je comprends mais n'approuve point tous ceux qui s'approprient l'esprit des colonisateurs.

On a coutume de dire que la vérité emprunte les escaliers mais finit toujours par arriver à destination et par faire éclater la lumière sur l'histoire.

Alfred Monthieux
Maire du Robert



Le dossier

12

Bulletin Municipal de la Ville du Robert



Retour sur l'accueil du tour des yoles au Robert

La 31^{ème} édition du tour de la Martinique des yoles rondes a connu, de l'avis de tous les observateurs, un énorme succès sportif et populaire. Le Robert a accueilli des dizaines de milliers de personnes sur le front de mer le jour de l'arrivée.

Ce tour des yoles, organisé pour la huitième fois par notre ville, fut une fois de plus l'occasion d'affirmer notre volonté de préserver cet élément clef de notre patrimoine sportif et culturel que nous ont légué nos anciens marins-pêcheurs.

L'occasion m'est donnée de remercier les partenaires qui se sont associés à notre démarche, les personnels qui se sont profondément impliqués et les riverains pour leur compréhension, le public pour son admirable comportement et l'ensemble des yoleurs sans qui la fête n'existerait pas.

Loin de moi l'idée de réveiller une quelconque polémique, mais j'ai tenu à publier dans ce bulletin ma lettre ouverte afin que les Robertins soient informés de façon objective.

J'invite les uns et les autres à la sérénité et au dialogue pour faire avancer cette discipline qui nous est chère.



Lambert Sainville, une des chevilles ouvrières de l'association ASC SEBI

Equipe de football ASC SEBI, champion de Martinique UFOLEP 2015

Découverte des quartiers

Le quartier *Fonds Brulé*

Le quartier tient son nom d'un des premiers habitants, M. Brulé, qui disait-on, possédait toutes les terres plus communément appelées les fonds du fait de la topographie. Le quartier Fonds Brulé se situe au sud-ouest de la Ville, en limite du Lamentin et des quartiers Duchesne, Raisin et Berthout.

Ce quartier a connu dans les années 60 une forte activité agricole avec des plantations de bananes et de cannes à sucre, des jardins créoles, des cases à manioc et de petits élevages de bétail qui garantissaient aux habitants une grande autosuffisance alimentaire. Cette forte activité agricole générait dans le quartier beaucoup d'emplois.

L'absence d'eau courante dans les habitations, jusque dans les années 90, obligeait la population à entretenir les sources naturelles et les rivières qui connaissaient de très fortes affluences et une animation particulière le matin et le soir, où enfants et parents se côtoyaient lors du transport d'eau dans lesalebasses ou à l'heure de la lessive.

Très tôt, ce quartier s'est distingué par le dynamisme culturel, artistique et sportif grâce à l'association Arizona créée et animée par M. Calixte Théobald, agriculteur, qui sera plus tard durant de longues années un adjoint au maire de Fort-de-France, M. Aimé Césaire. Beaucoup se souviennent encore de la fête du quartier, des concerts suivis de bal, des chars et déguisements à l'occasion du carnaval, des fêtes de Noël particulièrement conviviales et surtout du Nouvel An qui se souhaitait en chantant de maison en maison.

Quelques années plus tard, M. Ernest Serein, nommé en qualité de directeur de l'école en octobre 1960, prit le relais et créa d'abord le Foyer rural de Fonds Brulé puis l'association des personnes âgées lors de sa mutation pour l'école de Mansarde du bourg du Robert en 1981. Puis sous l'impulsion d'une nouvelle génération (José Pellan, Lambert Sainville, Marc Simon Pognon, Jolyn Alsif, etc.) l'association SEBI vit le jour avant de connaître ses heures de gloire entre 2002 et 2005 grâce à la section football affiliée à l'UFOLEP et qui remporta par 3 fois consécutives les titres de champion de Martinique, un titre de champion des Antilles et plusieurs coupes de Martinique.

Fonds Brulé a aussi produit Louis Réminy dit Loulou. Ce sculpteur autodidacte est doté d'un réel talent. Il réalise de nombreuses sculptures en tout genre dans son atelier. Il a eu l'occasion de refaire le monument aux morts du Lorrain, de réaliser celui de Fond-Saint-Denis, de sculpter le buste de Joseph Zobel pour le lycée de Rivière-Salée. Nous lui avons déjà consacré un article dans la seconde édition de notre bulletin municipal.

L'actuelle école du quartier qui remplaça huit classes disséminées un peu partout, a été construite sous la mandature du maire Marius Stéphanie sur un terrain gracieusement mis à disposition par M. Guillaume Elie-Marius. Inaugurée en septembre 1974 et dénommée Léo Adélaïde en hommage à cet ancien conseiller municipal, des décennies durant, de l'ancien maire Paul Symphor, cette école qui comptait près de 300 élèves en 1981, voit son effectif stagner aujourd'hui autour de 85 élèves en raison de l'exode d'une grande partie de la population vers le bourg et le départ des jeunes pour leurs études. On assiste progressivement à un retour de ces derniers aujourd'hui pour la plupart retraités.

Dans les années 1950, l'abbé Morland, nommé curé au Robert en octobre 1946, fit construire dans le quartier l'une de ses premières crèches pour prendre en charge les enfants en difficulté sociale. Cette crèche allait jouer par la suite une fonction sociale déterminante puisqu'elle abrita ensuite un dispensaire au sein duquel les consultations étaient assurées par le docteur Herman Peronette. Ce fut après le lieu choisi pour installer la première cabine téléphonique permettant aux habitants de joindre l'extérieur.

Il faut dire qu'aujourd'hui, la dynamique du quartier Fonds Brulé a quelque peu changé. Les jeunes en âge de procréer se sont installés dans d'autres villes et la population restante a vieilli. Certaines maisons sont laissées à l'abandon et la nature reprend petit à petit ses droits. L'école n'a plus la même dynamique et les salles de classe se sont vidées. La municipalité s'efforce de repousser une éventuelle fermeture de cet établissement. Toutefois, une certaine richesse perdure à Fonds brulé : c'est le sentiment profond du lien de parenté existant entre les différentes familles même si l'on s'appelle Adélaïde, Jappont, Sainville, Miram Marthe Rose, Pognon, Vivies, Nomel, Quemin, Eridant, Perna, Pellan, etc. ; des familles dont les grands-parents ont fortement contribué à l'édification du quartier et à l'éducation des enfants. Il faut également féliciter l'action de l'association de Nadiège Adélaïde qui rend hommage chaque année aux aînés du quartier et de ses environs.

Notons tout de même que ce quartier a toujours été représenté au sein du conseil municipal, respectivement par Pierre Perna, Léo Adélaïde, Jolyn Nomel, Sirène Alsif et aujourd'hui par Fred Miram-Marthe-Rose et Maryse Rangoly.

N.B. On remercie Jolyn Nomel et Fred Miram-Marthe-Rose, l'actuel conseiller municipal depuis 2008, pour leur contribution à cette enquête sur le quartier.





Libre expression

Droit d'expression des groupes politiques du Conseil Municipal

L'article L. 212-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales précise : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».

Le groupe « Le Robert qui gagne »

Le suffrage universel a parlé

L'équipe d'Objectif 2014 en tire les conséquences en regrettant toutefois que les idées et les informations portées à la connaissance des Robertins n'aient pas eu plus d'impact que cela. En effet, comment accepter de tels taux d'imposition sans réalisation ? L'excédent budgétaire que cela suscite 7 millions d'euros en 2013, et la passivité des Robertins devant cet état de fait.

On peut s'étonner également de l'abstention : près de 43 % des Robertins ne se sont pas déplacés attendant éventuellement un deuxième tour prédit mais qui n'est pas venu.

Les Robertins doivent plus que jamais prendre leur destin en main.

Dans 2 mois, nous allons voter pour une collectivité unique où il faudra élire des hommes et des femmes qui fixeront notre destinée économique, sociale, culturelle, environnementale

La Martinique a besoin d'hommes neufs, visionnaires, pouvant faire face aux enjeux très importants du vieillissement de notre population et au chômage qui y règne.

D'ores et déjà, je vous invite à nous rejoindre et à apporter vos réflexions pour le développement de notre pays.

Lucien Sainte-Rose

Le groupe « Unissons pour faire progresser le Robert »

Rien ne peut se faire de manière isolée, mais ensemble dans l'unité pour l'intérêt général. C'est pour cela qu'il faut s'unir pour faire progresser la famille, le quartier, la commune, le Pays Martinique : Faire le bien. Dans l'unité la Martinique gagnera. Les dissidents ont bravé les océans, ont laissé leur famille pour aller libérer la France. Ce n'est pas l'appel qui les a motivés mais la nécessité de libérer la France des fascistes. Aujourd'hui l'appel est suivi des paroles graves et vives. Soyons heureux de procurer la joie à tout un peuple, partageons les responsabilités, ne cherchons pas le pouvoir pour que vive le peuple. Tissez le lien, vivez dans l'émerveillement.

Alfred Monthieux

Le groupe « Union des forces Robertines »

Les défis à venir pour le Robert

Une nouvelle mandature s'installe pour relever le défi de la modernisation de notre ville afin qu'elle occupe dignement sa 3ème place dans le classement démographique, après Fort-de-France et Le Lamentin. Nous lui souhaitons de réussir pour le bien de l'ensemble de nos administrés car le temps n'est plus aux stériles oppositions mais à une volonté commune de voir notre ville se doter enfin des infrastructures dont elle manque cruellement :

- **Un transport collectif performant** qui apportera en même temps de nouveaux emplois et une fluidité des biens et des personnes pour redynamiser les centres-bourgs et le commerce.
- **Une amélioration notable du réseau routier** avec la réparation durable des axes principaux et le désenclavement de tous les quartiers relevant du Robert.
- **Une véritable politique de développement économique** : en ces temps de marasme et d'impuissance de l'État, chaque ville doit aujourd'hui assumer courageusement une gestion audacieuse et innovante au service de l'emploi et de l'intégration des actifs : jeunes et moins jeunes.
- **Une politique plus juste du logement**, en obtenant l'augmentation des quotas concernant les logements sociaux réservés aux Robertins, et en encourageant la mixité sociale par les constructions du privé grâce à l'évolution des prospects et l'allègement des contraintes architecturales, rendu possible par la loi : dépassement du COS pour une densification plus intéressante ; cela suppose un gros effort d'amélioration des réseaux de voiries et d'assainissement, avec notamment la prolongation du réseau de mise à l'égout.
- **Et enfin une politique sociale plus soutenue**, même en sacrifiant une part importante du budget alloué aux fêtes et cérémonies, car en ces temps de rigueur, la solidarité et le partage ne doivent pas rester des mots mais se traduire en décisions courageuses et en actions concrètes.

*L'Union des Forces Robertines
Chantal Maignan*



Pa Pè'y, Pann Dèyè'y

24^{ème} ÉDITION

RAID COUBGAROU



Parcours de 15Km



SAMEDI 17 OCTOBRE 2015

- 16h00 Départ de la course - front de mer du Robert
- 19h00 Live **KwaXikolor** et **JOCELYNE BEROARD**



GAGNEZ DU TEMPS Inscription et Paiement en Ligne www.ville-robert.fr/raid

Direction des sports du Robert - Tél : 0596 65 35 82  





Anbiens bo lannè



Remise du prix Jean-Pierre Emilien



Centre de loisirs des vacances



Clôture dynamique 2015



Centre de loisirs des vacances



L'animation de la Ville en images



Fête de Pointe Lynch



La Wonn des Dames à la Fête patronale



Fwuiyapen an tout sos



Le ballet Arc en Ciel à la Fête patronale



Salsa et kizomba en plein air



Réception des bacheliers



Salon des associations



Show de Stony à la Fete patronale



Réception des yoleurs



Megamix